Réunion du 21 décembre 2023

Présents :
Présidente : Mme Pierrette BARROT.
Membres présents : Mme Catherine BOLLATI,
MM. Bernard BALAGEAS, Bernard CHATEAUGIRON, Jérôme BOUQUET, J. Luc BOLLATI, Georges CASCARINO, Jamel KOUROGHLI, Fabrice EREAU, Jacques PREGHENELLA, Mario PAGNOUX, Miguel ELVIRA RUYS, François DUPUY, Christian VALDEC, Eric REPENTIN, Isabelle RADJAI MEBERKA
Membres présents en visioconférence :
Jean François DECHAUX, Jacques MOQUAY,
Membres absents Excusés :
MM. BRAVIN Philippe, Robert FERNANDEZ, Karl ATEBA MEBO, Ludovic MARTIN, Cathy DELORT, Yohan TEXIER André PERRIN (président Com. Disc.), Eric CORNIER
Invités présents. Mme Marilyne PINARD (Représentante du personnel), MM.. Nicolas MILLET (président CDA), Thierry FOURNEAU (prés. Com. Appel),

1) APPROBATION PROCES VERBAL

La présidente présente à l'approbation du comité le PV N°5 en date du 9 novembre 2023
Le comité directeur approuve favorablement le Procès-verbal.
En avant réunion, M. MOQUAY Jacques demande la parole pour donner des informations à l'ensemble des membres sur l'incendie qui a très endommagé le club house du club.
Mme la présidente tient à féliciter M. MILLET pour la naissance de son fils et lui offre un cadeau au titre du District.

2) INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

Mme la présidente fait un retour synthétique sur le déroulement de l'assemblée fédérale d'hiver de la FFF qui a eu lieu à Paris le 16 décembre 2023 :

- De l'information d'un contrôle de l'URSSAF condamnant la FFF (notamment sur les indemnités des arbitre professionnels - appel en cours de la FFF) et sur une participation financière versée à tous les salariés de la FFF.
- Disparition de la Haute Autorité remplacée par un Conseil de Surveillance composé de 8 membres
- D'un vote positif de l'AG a été prononcé sur la limitation à 3 mandats pour les membres élus de la FFF et des ligues régionales
- D'un vote négatif a été prononcé par L'AG quant au versement d'une rémunération aux élus des ligues régionales et districts non inclus dans les statuts de la FFF.
- De la création d'une licence Futnet et Foot Santé.
- D'une annonce d'un résultat net positif – saison 2022-2023- de 3.4 millions d'euros.
- D'une prévision d'un solde négatif évalué de 4,7 millions d'euros pour 2023-2024.
- De l'élection de M. AULAS à la vice-présidence de la FFF.

Du versement de la LFNA du 1er versement des subventions attribuées à chaque District.
Elle met en exergue le chiffre de 17077 (situation licences au 21 décembre 2023). Il est à notre qu'à la fin de la saison 2022-2023, le total annuel de licenciés s'élevaient à 16895. Suivant un engagement de la LFNA, une subvention complémentaire de 4€ par licence sera effectué.

3) SITUATION FINANCIERE

M. **CHATEAUGIRON**, trésorier général, présente la situation des comptes :

- Compte courant : 103352 €
- Compte épargne : 79400 €

Il présente au vote la mise en « non-valeur » de clubs radiés n'ayant pas à ce jour régularisés leur situation financière auprès du district :

- FC Atlantique = 316,16 €
- FC Ozillac-Champagnac = 64€
- FC Bougneau-Montils-Pérignac : 187.48 €

Le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.

A la réception de courrier de demande de subvention de la part de l'Amicale des Éducateurs de Football 17 (AEF 17) et de l'Union Nationale des Arbitres de Football 17 (UNAF 17), il est proposé le versement d'une somme de 350€ à chacune de ces deux associations.
Le résultat du vote à l'attribution de cette subvention est :

- Union Nationale des Arbitres de Football 17 (UNAF17)

Le résultat du vote est : Pour = 13 ; Abstention = 0 ; contre = 5.

- Amicale des Éducateurs de Football 17 (AEF 17)

Le résultat du vote est : Pour = 17 ; Abstention = 1 ; contre = 0.

4) ARBITRAGE :

a) Démission :

M.**MILLET** Nicolas, président de la CDA, présente au vote des membres la démission de la commission d'arbitrage de M. HURTAUD fabrice
Le comité directeur vote à l'unanimité la démission présentée.

b) Admission :

M. le secrétaire général présente la candidature de M. COUMAILLAUD, candidat pour intégrer la commission promotion de l'arbitrage.
Le comité directeur valide cette candidature.

5) SITUATION DOSSIERS CANDIDATURES AU POSTE DE CTD-DAP

M. **VALDEC,** président de la commission technique, expose les faits sur le recrutement d'un nouveau Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (CTD-DAP) en remplacement de M. **Ludovic MARTIN**. Plusieurs dossiers de candidature ont été déposés au District. Suivant les critères exigés, 4 candidats sont retenus et seront auditionnés le 12 janvier 2024. Le jury sera composé de :
Mme **BARROT** Pierrette, présidente du District 17, M. **VALDEC** Christian**,** (président de la commission technique), M. **ATEBA** Karl, conseiller Technique Départemental en charge du Programme de Performance Fédérale), M. **BOUARD** Gilles**,** Conseiller Technique Régional, Mme **RADJAI** Isabelle**,** membre du comité directeur du district 17,
La prise de fonction sera effective le 1er mars 2004.

6) POINT DE SITUATION DES COMPETITIONS :

Mme la présidente laisse la parole à M. **BOUQUET** pour exposer la situation du déroulement des compétitions. Il renseigne l'assemblée sur les difficultés rencontrées par le district dans la gestion des calendriers due aux très mauvaises conditions climatiques en cours. Beaucoup de rencontres n'ont pu avoir lieu et du retard est constaté.

a) Seniors

Malgré tout, à ce jour pratiquement toutes les rencontres en retard ont pu être repositionnées sur une date libre. Toutefois, d'ores et déjà certaines rencontres seront ou sont positionnées sur des mercredis.
Le résultat du vote est : Pour = 16 ; Abstention = 2 ; contre = 0.
De cette situation, il est envisagé d'organiser une réunion d'échange en visio conférence avec les clubs au cours du mois de février.
En avance de phase, il présente au vote des membres la nouvelle architecture du calendrier général des championnat senior, mais également une visio sera programmée pour les clubs disposant d'une équipe vétéran.
Conformément au règlement financier voté par le comité directeur du 29 aout 2023, le club de l'étoile Maritime étant en défaut de paiement sur le 1er relevé, verra son équipe senior évoluant dans le championnat de 2ème division pénalisé de la perte d'un point au classement général. La commission coupes et championnat procèdera à la modification du classement.

b) Jeunes :

En l'absence de M**. EREAU**, il rapporte la situation compliquée de déroulement des championnats. Suite à un nombre important de rencontres non jouées, les coupes sont supprimées à l'exception du festival « PITCH » U13. Par décision de la ligue, désormais une seule équipe U13 (fille et garçon) accèdera à la finale Régionale du festival « Pitch ». Certains plateaux U11 n'ont pu avoir lieu et les dates du 6 janvier et 13 février ont été retenues pour rattrapage. Au regard de tous ces ajustements, il a été nécessaire d'adapter le calendrier général des championnats jeunes qui est présenté au vote des membres.
Le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.

Les clubs qui ont déposés leur candidature pour accueillir un événement sportif de fins de saison seront contactés par la commission des jeunes pour étudier leurs demandes :

- G. Boulogne :
  - Dompierre
- U13 Finale PITCH Départementale :
  - Saujon
- Journée nationale des débutants :
  - Saujon,
  - Tonnay Charente,
- Finales seniors
  - Vérines

La décision définitive sera présente lors d'un prochain comité directeur.

c) Féminines

Impactant fortement le déroulement des championnats féminins, la dégradation des conditions climatiques a eu pour conséquence de déstabiliser fortement l'organisation des compétitions.
De ce fait, le calendrier général féminin devra être reformulé. Pour ce faire, une réunion avec les clubs du pole 16-17 - championnat jeunes- aura lieu le 9 janvier 2024 au district. Il sera fait un point de situation et une présentation des différentes options offertes. A ce titre, la suppression des coupes pourrait être envisagée pour libérer des dates de report. Le calendrier corrigé sera présenté au prochain comité directeur pour vote.

De la même façon, une réunion avec les clubs féminins séniores du pole 16-17 aura lieu le 15 janvier 2024 à Jarnac.

d) Nouvelles pratiques

- **Futsal**

Devant le manque flagrant de salles de sport disponibles, l'organisation des épreuves de coupe Futsal des jeunes est très difficile à mettre en œuvre. Malgré tout, les tours de coupes seront mis en ligne pour les phases se déroulant en janvier et février.

4) FORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Un tour de table est fait et chaque membre présente la situation de son pôle d'activité.
Mme la présidente présente la candidature de Mme **RADJAI** Isabelle comme ambassadrice, référente en matière de luttes contre les violences sexuelles, harcèlement et discrimination auprès du comité régional olympique et sportif de la nouvelle aquitaine.

Le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.

et rappelle la signature d'une convention « lutte contre les violences » par le district 17 lors de l'AG Financière du 24 novembre 2023.

M. PREGHENELLA rappelle que le projet fédéral d'aide au développement de la structuration des clubs dispose d'une enveloppe pour la création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (projecteurs LED obligatoires).
M. CASCARINO, informe de la tenue d'une réunion de synthèse de la commission fair-play le 14 décembre 2023.
M. ELIVRA RUIZ présente l'état de situation de la communication. Dans le cadre de la recherche de partenaire, des contacts avec de nouveaux prestataires sont engagés.
La caisse régionale du crédit agricole Charente maritime – Deux Sèvres, remettra les dotations des labels Fédéraux aux clubs lauréats des deux districts de football 17 et 79. Cette manifestation aura lieu à Niort dans les locaux du club des Chamois Niortais le mardi 23 janvier 2024.
M. PAGNOUX avise les membres du résultat d'un appel formulé par un club à l'encontre d'une décision prononcée en 1ère instance par la commission des litiges et contentieux du District et reformulée par la LFNA.
Mme la présidente présentera ses vœux à tous les membres bénévoles du district et employés le vendredi 27 janvier à 19h00. Le lieu sera transmis ultérieurement.

Le district sera fermé du 26 décembre 2023 au 2 janvier 2024

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le jeudi 1er février 2024

Fin de séance à 21h30

Pierrette BARROT
Présidente

Jean-Luc BOLLATI
Secrétaire de séance